



Rapport annuel 2021-2022

Table des matières

Remerciements	<u>4</u>
Liste des acronymes	<u>5</u>
Un organisme qui marque et se démarque	<u>7</u>
Une pandémie de capacitisme	<u>8</u>
Une année bien remplie	<u>11</u>
Mobiliser	<u>13</u>
Nos principales mobilisations cette année	<u>14</u>
Participer	<u>19</u>
Comités	<u>20</u>
Éducation populaire	<u>24</u>
Vie associative	<u>26</u>
Portrait d'un militant	<u>28</u>
Défendre	<u>29</u>
Ex aequo solidaire	<u>30</u>
Soutien à la militance	<u>32</u>
Santé et service sociaux	<u>33</u>
Habitation	<u>37</u>
Vie municipale	<u>40</u>
Transport	<u>43</u>
Parentalité	<u>46</u>
Jumeler et accompagner	<u>49</u>
Le service Oxili au quotidien	<u>49</u>
Témoignages d'appréciation du service	<u>52</u>
Communiquer	<u>53</u>
Faire connaître Ex aequo et ses activités	<u>54</u>
Faire entendre nos revendications	<u>55</u>
Ex aequo sur les réseaux sociaux	<u>56</u>
Ex aequo dans les médias	<u>58</u>
Administrer	<u>60</u>
Des ressources au service de la mission	<u>60</u>
Autofinancement et revenus particuliers	<u>61</u>
Un conseil d'administration extrêmement engagé	<u>62</u>

Remerciements

Ex aequo ne pourrait accomplir sa mission sans la contribution financière de :

*Secrétariat à l'action
communautaire
autonome
et aux initiatives
sociales*

Québec 



Centraide
du Grand Montréal

*Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal*

Québec 



Merci !

Liste des acronymes

- AMEIPH : Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées
- AQPPT : Association québécoise des Personnes de Petite Taille
- ARTM : Autorité régionale de transport métropolitain
- AU : Accessibilité universelle
- CAPVISH : Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap
- CA : Conseil d'administration
- CAQ : Coalition Avenir Québec
- CAUF : Comité accessibilité universelle du FRAPRU
- CES : Chèque emploi-service
- CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
- CODDPSH : Collectif d'organismes pour la défense des droits des personnes en situation de handicap
- CHSLD : Centres d'hébergement de soins de longue durée
- CHUS : Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
- CLSC : Centre local de services communautaires
- CRADI : Comité régional pour l'autisme et la déficience intellectuelle
- CPE : Centres de la petite enfance
- DP : Déficience physique
- FQPN : Fédération du Québec pour le Planning des naissances
- FRACA Montréal : Front régional d'action communautaire autonome de Montréal
- FRAPRU : Front d'action populaire en réaménagement urbain
- IRIS : Institut de recherche et d'information socioéconomique
- Mouvement PHAS : Mouvement des personnes handicapées pour l'accès aux services
- MSSS : ministère de la Santé et des Services sociaux
- OSBL : Organismes sans but lucratif
- ONU : Organisation des Nations unies
- OPHQ : Office des personnes handicapées du Québec
- PAAC : Programme d'aide à l'accessibilité des commerces
- PAD : Programme d'adaptation de domicile
- PHAQ : Programme d'habitation abordable Québec
- RAAMM : Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain
- REM : Réseau express Montréal
- RUTA Montréal : Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal
- REPAR : Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation
- RODCD : Regroupement des organismes en défense collective des droits

-
- ROPCQ : Regroupement d'organismes de personnes handicapées du Centre-du-Québec
 - SACAIS : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
 - SIPPE : Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance
 - STM : Société de Transport de Montréal
 - TROVEP : Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire
 - UQAM : Université du Québec à Montréal
 - UQO : Université du Québec en Outaouais



Un organisme qui marque et se démarque

Portrait d'Ex aequo

Fondé en 1980, Ex aequo est un organisme montréalais qui se consacre à la promotion et à la défense des droits des personnes ayant une déficience motrice. Nous faisons la promotion de l'accessibilité universelle comme moyen de rendre possible l'inclusion sociale.

Les différentes facettes de l'inclusion défendues par Ex aequo sont le transport, la vie municipale, la santé et les services sociaux, l'habitation, la parentalité et l'action citoyenne.

La promotion et la défense des droits chez Ex aequo se réalisent par des activités par et pour les membres qui peuvent prendre différentes formes : information, formation, sensibilisation, représentation, concertation, mobilisation et revendication.



Ex aequo en chiffres

- 128 membres
 - 52% sont des femmes, 48% des hommes.
 - 5% ont entre 18 et 34 ans, 56% entre 35 et 64 ans et 39% ont plus de 65 ans.
 - 68% de nos membres le sont depuis plus de 3 ans. De ce nombre, 42% depuis plus de 9 ans !
 - 10 personnes composent l'équipe de travail
 - 6 thématiques de défense collective des droits
-

Une pandémie de capacitisme

Mot du président et de la directrice générale

« Avançons par en arrière » ! C'est l'expression qui nous vient en tête pour résumer l'année 2021-2022. En effet, nous avons observé plusieurs reculs dans les services destinés aux personnes en situation de handicap. Certains de ces reculs sont des conséquences de la pandémie, du vent néolibéral mis en place par les gouvernements antérieurs qui souffle de plus belle, des conflits politiques dans le monde et de la situation démographique du Québec.

Prenons, par exemple, le transport adapté. Pendant le grand confinement, il a été décidé de fermer le centre téléphonique de réservations à 17h00 plutôt qu'à 21h00. Cette décision se justifiait par la diminution de demandes de déplacements. Malgré le fait que la majorité des règles sanitaires sont maintenant levées et que les personnes peuvent se permettre de sortir, le centre téléphonique maintient son heure de fermeture à 17h00. Nous nous en sommes fait passer une petite vite !

L'entrée en vigueur en octobre 2020 de la Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile, en conjonction avec la pandémie et la pénurie de main-d'œuvre généralisée, font en sorte qu'il y a une baisse significative de chauffeurs de taxi. Cette diminution du nombre de chauffeurs de taxis accessibles risque d'être encore plus importante, car le « Programme de subventions aux véhicules collectifs accessibles » accorde une subvention maximale de 20 000 \$ par véhicule. Or, le coût réel est de 27 000 \$. De plus, tandis que les taxis berlins ont des choix de véhicules hybrides ou électriques, les minifourgonnettes pouvant être accessibles aux personnes en fauteuil roulant fonctionnent pour la plupart qu'à l'essence. Les récentes hausses de l'essence font ainsi grimper de façon importante les coûts de déplacement.

Tous ces facteurs contribuent au manque de chauffeurs de taxi au Québec et cette pénurie a pour effet d'exercer une pression à la hausse des coûts de déplacement par taxi pour les services de transport adapté. Certaines villes ont réduit leur offre de service en transport adapté, par exemple, le transport adapté de Trois-Rivières, qui n'accepte que les demandes de déplacement



Mot du président et de la directrice générale (suite)

pour des motifs médicaux, d'étude ou de travail. Les refus de déplacements au transport adapté sont d'autant plus graves étant donné que le réseau de transport en commun n'est pas totalement accessible aux personnes en situation de handicap dans cette région. Malheureusement, le manque de véhicule pourra avoir comme effet, chez certains usagers et usagères du transport adapté, de demeurer confinées.

Nous ne pouvons non plus passer sous silence toutes les embûches que l'administration municipale de Montréal met sur notre chemin. En effet, lorsqu'elle développe de nouveaux projets d'aménagement de l'espace public, elle fait fi de consultations chez les personnes en situation de handicap. D'un côté, la ville favorise les déplacements actifs pour les citoyens et citoyennes et d'un autre côté, elle réduit la capacité de déplacements des personnes en situation de handicap. Le développement de pistes cyclables et des rues piétonnes est un bon exemple de projets qui devraient faire l'objet de consultations auprès des personnes en situation de handicap, afin de favoriser tant la mobilité active que l'accessibilité universelle.



En matière d'habitation, l'avenir n'est pas plus reluisant. La Coalition Avenir Québec (CAQ) a décidé de mettre sous respirateur artificiel le programme AccèsLogis. Sous le prétexte d'augmenter rapidement le nombre de logements abordables, la CAQ a choisi de subventionner les entreprises privées pour leur construction. Ces logements resteront-ils abordables à long terme ? Nous pouvons en douter. De plus, tandis que le programme AccèsLogis avait des exigences en accessibilité universelle, rien ne nous laisse croire que la construction des logements issus du nouveau Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ) sera soumise au même niveau d'exigences. Pourtant, il y a urgence de faire un virage vers l'accessibilité universelle dans le milieu de l'habitation, car les logements universellement accessibles demeurent une denrée rare.

C'est un portrait plutôt sombre que nous venons de décrire. Nous nous sentons souvent seulEs et nous

Mot du président et de la directrice générale (suite)

serions portéEs à lâcher prise. Mais ce n'est pas le cas ! Ex aequo, pandémie ou pas, est toujours là pour livrer les batailles dans le but de rendre notre société plus juste et inclusive. Notre action et notre militance sont super importantes ! Plus nous serons nombreux et nombreuses à dénoncer haut et fort le non-respect de nos droits, plus nous augmentons la possibilité de renverser la vapeur.

Aujourd'hui, nous faisons un appel à la mobilisation. Ex aequo s'engage à organiser des actions de dénonciations. Pour que celles-ci aient l'impact souhaité, votre contribution est capitale. Actuellement, l'équipe de travail est en train d'organiser des actions en vue des prochaines élections provinciales. Ce sera un bon moment pour faire valoir nos droits.

Les membres d'Ex aequo peuvent compter sur un conseil d'administration combatif, une équipe de travail dynamique et surtout déterminée à soutenir nos militants et militantes engagéEs dans la lutte contre les injustices sociales.

On avance, on avance, on ne recule pas!

En terminant, nous vous souhaitons une bonne lecture et un bel été.

Patrick Desjardins

Président

Marie Turcotte

Directrice générale

Une année bien remplie

Mot de la porte-parole jeunesse

Chers membres, chères membres,

J'aimerais commencer ce mot en vous rappelant ce qu'est mon mandat de porte-parole jeunesse. Il consiste à représenter les jeunes membres d'Ex aequo, de faire connaître l'organisme au public et de le représenter lors des événements et des consultations.

Encore une fois, la dernière année a été marquée par la pandémie de COVID-19. Mes tâches de représentation ont été limitées. Je me suis donc investie davantage en participant aux activités organisées pour les membres d'Ex aequo. J'ai aussi poursuivi mon implication en tant que vice-présidente du conseil d'administration et j'ai participé à des comités de sélection pour engager de nouveaux et nouvelles employéEs. J'ai également participé aux rencontres de deux comités dont je fais partie, soit le comité gouvernance et le comité ambassadeurs.

Concernant le comité gouvernance, je suis heureuse de tout le travail que j'ai accompli à ce sujet de pair avec les autres membres du conseil d'administration accompagnés des employéEs d'Ex aequo. Bien que la démarche ait été un long processus, nous avons réussi à mettre nos règlements généraux à jour pour les prochaines années.

J'ai aussi eu la chance de faire partie du comité de sélection pour l'embauche de deux nouveaux employés, soit Frédéric Vachon, organisateur communautaire et, plus récemment, Marylène Royer, agente de défense collective des droits pour le dossier Santé et Services sociaux.

De plus, j'ai poursuivi mon implication au conseil d'administration du Forum Jeunesse de l'île de Montréal, mon mandat étant arrivé à échéance au mois d'avril 2022. Bien d'autres projets m'attendent pour la prochaine année et j'ai déjà hâte d'y consacrer mes efforts !

Enfin, j'ai pu participer à deux consultations importantes cette année. D'abord, j'ai participé à celle portant sur la Loi canadienne sur l'accessibilité. Bien que je sois contente d'avoir pu y présenter mon point de vue, je m'inquiète des limites de son applicabilité et de son impact concret, tandis que nous savons que la plupart des lieux que nous visitons quotidiennement ne sont pas de juridiction fédérale. J'ai également assisté aux consultations sur la Loi concernant l'élaboration d'un cadre national sur le revenu de base garanti suffisant. Un autre sujet important pour plusieurs de nos membres et alliéEs d'Ex aequo ! Encore une fois, j'ai des craintes quant à ce projet de loi. Est-ce qu'une telle mesure va compromettre d'autres parties de notre filet social, comme l'aide sociale ? Espérons que l'application de cette loi aidera



Mot de la porte-parole jeunesse (suite)

réellement à combattre la pauvreté !

Pour la suite de l'année 2022, je pense poursuivre les mêmes objectifs que l'année dernière. Voici donc les mandats sur lesquels j'aimerais continuer à m'impliquer durant la prochaine année :

- Continuer à représenter les membres jeunesse ;
- Faire connaître l'organisme Ex aequo ;
- Faire de la représentation lors d'événements et de consultations ;
- Poursuivre mon implication au comité ambassadeurs d'Ex aequo.

Je reste toujours disponible pour répondre à vos questions, pour discuter ou vous soutenir dans votre citoyenneté active ! Bon été à vous mes chers et chères membres !

Maude Massicotte

Mobiliser

La mobilisation chez Ex aequo, c'est du sérieux !

Chaque année, selon les priorités des membres et les dossiers de l'heure, Ex aequo organise ou collabore à plusieurs campagnes de mobilisation qui sont l'essence même de notre action en défense collective des droits!

En 2020-2021, c'est majoritairement par des actions de mobilisation virtuelle que nous avons pu nous faire entendre. Nous avons toutefois eu l'occasion de nous rassembler en présentiel à l'automne, alors que les mesures de confinement étaient un peu moins strictes.



En 2021-2022, la mobilisation chez Ex aequo s'est traduite par...

- La participation des membres d'Ex aequo à 2 événements de mobilisation organisés par Ex aequo ;
 - La participation des membres d'Ex aequo à 4 événements de mobilisation coorganisés par Ex aequo et des organismes alliés ;
 - La participation des membres d'Ex aequo à 4 événements de mobilisation organisés par des organismes alliés.
-

Nos principales mobilisations cette année

Campagne d'appels pour l'augmentation du salaire des préposésEs du Chèque Emploi-service – 22 avril 2021

Cette campagne d'appel visait Nathalie Rosebush, sous-ministre adjointe responsable du soutien à domicile au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Elle avait pour objectif d'inciter le ministère à accroître le financement octroyé aux Centres intégrés universitaires de santé et services sociaux (CIUSSS) montréalais pour le Chèque emploi-service (CES) afin qu'ils puissent payer les préposésEs de ce programme à un taux horaire équivalent à celui en vigueur au CIUSSS de l'Estrie-Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), soit 19,44\$ de l'heure. Cinq à six membres y ont participé. La démarche, combinée aux multiples représentations effectuées par l'agent de défense collective des droits dans ce dossier, a fait la preuve de son efficacité : le salaire horaire offert aux préposées de ce programme fût augmenté de 2,50\$ le 13 juillet 2021.



Participation à la manifestation internationale des travailleurs et des travailleuses – 1er mai 2021

Le contingent formé par Ex aequo pour cette manifestation organisée par la Coalition montréalaise du 1er mai a permis aux trois membres participants d'exprimer leur solidarité avec les associations militantes pour les droits des travailleurs et des travailleuses.

Nos principales mobilisations cette année (suite)

Théâtre engagé « Pour du logement social maintenant ! » – 12 mai 2021

Trois membres d'Ex aequo ont participé à un atelier animé par une troupe de théâtre. Le but de l'activité était de recueillir des témoignages sur le mal-logement des personnes en situation de handicap. La troupe a monté une courte pièce de théâtre à partir de ces témoignages. La pièce a été présentée le 14 mai devant les habitations Rêvanous. Quelques dizaines de personnes y ont assisté, dont quatre membres d'Ex aequo. L'activité s'inscrivait dans une tournée provinciale organisée par le Front d'action populaire pour le réaménagement urbain (FRAPRU) et avait pour but de faire connaître les conséquences de la crise du logement sur les locataires.



Manifestation les grandEs oubliés – 31 mai 2021

Ex aequo et plusieurs groupes alliés du CODDPSH se sont rassemblés devant les bureaux du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé, à La Prairie (sur la Rive-Sud de Montréal), pour dénoncer le manque de considération au sujet des enjeux vécus par les personnes en situation de handicap par le gouvernement durant la pandémie. Nous voulions rencontrer le ministre Dubé pour lui demander clairement que son ministère et le reste du gouvernement Legault prennent en compte les besoins des personnes en situation de handicap en matière de soins à domicile, alors que durant la dernière année, ces dernières ont vécu un isolement extrême avec les mesures sanitaires visant à contenir la pandémie de la COVID-19. En effet, les autogestionnaires du Chèque Emploi-service ont été laissés à eux-mêmes dans la gestion des mesures sanitaires et du matériel nécessaire pour assurer leur sécurité. De plus, la pandémie a entraîné énormément de bris de service en soins à domicile, laissant des personnes en situation de handicap privées de soins et, du même coup, dans une situation d'extrême vulnérabilité.



Nos principales mobilisations cette année (suite)



Procès fictif du MSSS organisé par le mouvement PHAS – 10 juin 2021

Cette action a eu lieu devant le palais de justice de Montréal. Elle consistait en la mise en scène d'un procès fictif dans le cadre duquel le MSSS était le principal accusé. À cette action deux membres d'Ex aequo ont exprimé en public leurs récriminations à l'égard du ministère. Étant donné le choix du lieu, l'action a permis à un grand nombre de passantEs d'être sensibilisé aux enjeux touchant les personnes en situation de handicap usagères des services offerts par le MSSS.

Manifestation du FRACA: Notre ville, nos droits! - Faisons entendre nos voix! – 29 septembre 2021

Ex aequo et plusieurs autres organismes se sont rassemblés aux abords de la station de métro Champ-de-Mars pour une action visant à souligner le lancement de la Plateforme de revendications intitulée « Notre ville, nos droits! » dans le cadre des élections municipales. Après une série d'ateliers sur ces revendications, une marche a eu lieu se terminant à la Mairie de la ville de Montréal. Ex aequo et les autres groupes participants demandaient des mesures de justice sociale fortes aux candidats des élections municipales. Six (6) membres ont participé à cet événement.



Nos principales mobilisations cette année (suite)

Pelletez la neige, pas vos promesses ! – 18 octobre 2021

Une vingtaine de personnes, dont douze membres d'Ex aequo, ont manifesté devant le Centre Sheraton où se déroulait un débat entre Valérie Plante et Denis Coderre dans le cadre des élections municipales. Les membres ont placé un banc de neige artificielle devant les portes afin de symboliser l'enfermement que vivent les personnes en situation de handicap chaque hiver en raison de la piètre qualité du déneigement. L'action visait à demander aux candidats et candidates à la mairie de s'engager à déneiger les débarcadères en même temps que les trottoirs.



Manifestation « Le tarif social, une promesse qui va vous hanter ! » à la Place Vauquelin – 3 novembre 2021

Ex aequo a répondu à l'appel du Mouvement pour un transport public abordable (MTPA) pour participer à la manifestation organisée par les organismes membres pour demander à la Société de Transport de Montréal (STM) de respecter ses promesses quant à la mise en place de la tarification sociale pour les titres et abonnements. Sous le thème « une promesse qui va vous hanter », cette action a permis à la cinquantaine de participants et participantes, dont trois (3) membres d'Ex aequo, alors déguiséEs en fantômes de discuter de tarification sociale, de prendre plusieurs photos et d'afficher leurs revendications un peu partout autour de la place Vauquelin.

Nos principales mobilisations cette année (suite)

Manifestation pour la journée internationale des personnes handicapées au centre Saint-Pierre – 3 décembre 2021

Ex aequo et les autres membres du comité mobilisation du Mouvement PHAS ont organisé une fois de plus une manifestation pour la Journée internationale des personnes handicapées. Cet événement, comptant quelques dizaines de participantEs, visait à souligner cette journée tout en faisant le lancement de la campagne de mobilisation du Mouvement PHAS Chez moi, mon droit. Nous nous sommes rassemblés au Centre Saint-Pierre, d'abord pour un point de presse où les conclusions du Forum Chez moi, mon droit ont été présentées aux participantEs. Les personnes en situation de handicap, dont une de nos membres, ont pu également s'exprimer sur leur vécu. Nous avons ensuite pris la rue pour nous rendre jusqu'à la maison Radio-Canada.



Manifestation Engagez-vous pour le communautaire – 22 février 2022

Le 22 février dernier a eu lieu la manifestation régionale de la campagne Engagez-vous pour le communautaire, cette dernière ayant eu lieu durant une semaine d'actions dans tout le Québec. Quelques personnes de l'équipe de travail accompagnées d'un membre de l'organisme ont pris part à la marche qui débuta au square Émilie-Gamelin pour se terminer au Centre Saint-Pierre, après un détour dans le secteur des médias sur René-Lévesque au coin de la rue Papineau. Cette marche et la campagne qu'il englobait visaient à faire valoir trois revendications principales : que le gouvernement provincial finance et soutienne l'action communautaire autonome, reconnaisse son économie et investisse massivement dans le filet social, des thématiques touchant directement notre organisme.



Participer

La vie associative occupe une place importante chez Ex aequo

La vie associative occupe une place importante chez Ex aequo et la pandémie n'aura pas eu raison de nous! Les membres les plus actifs d'Ex aequo se sont rapidement adaptés à l'utilisation de la plateforme Zoom pour participer aux comités et autres activités. Toutefois, la fracture numérique aura tout de même représenté un défi pour nous. La mobilisation de certains membres a été plus ardue, ceux-ci ayant des difficultés à utiliser des outils numériques en raison, soit de leur handicap, ou de leurs connaissances limitées quant à ces appareils.



En 2021-2022, la participation chez Ex aequo s'est traduite par...

- 26 rencontres des comités thématiques;
 - 6 ateliers d'éducation populaire.
-

Comités

Nos comités thématiques ont été très actifs encore une fois cette année. Pilotés par un membre de l'équipe de travail, ils ont lieu à intervalle de 4 à 6 semaines. Ces comités sont ouverts à tous les membres intéressés par un dossier et qui veulent contribuer à son avancement. Les comités sont, par leur fonctionnement, des lieux de partage permettant à nos membres de communiquer leurs vécus et expériences, permettant de collectiviser les enjeux et de les politiser. Rappelons que les membres des comités formulent les revendications, identifient les stratégies et participent à la réalisation de celles-ci.

Santé et services sociaux



Le comité Santé et Services sociaux s'est réuni à 6 occasions en 2021-2022. C'est en moyenne 5 membres qui ont participé à ces rencontres.

Le comité du 6 mai avait comme objectif de faire un bilan de la campagne d'appels du 22 avril. Afin de maintenir la pression sur le ministère, il a été convenu de s'associer à un député de Québec solidaire afin qu'il achemine nos demandes directement au ministre.

Le comité du 6 octobre avait deux objectifs principaux : présenter aux membres du comité les résultats de la recherche de l'IRIS et planifier un échéancier pour la refonte de nos revendications concernant le Chèque Emploi-service.

Habitation



Le comité Habitation s'est réuni à 3 occasions en 2021-2022. C'est en moyenne 3 à 5 membres qui ont participé à ces rencontres.

Le 2 juin, le comité s'est réuni pour se préparer en vue du Congrès virtuel du FRAPRU. Les cinq membres présents ont surtout travaillé sur une proposition d'amendement visant à intégrer nos revendications à celles mises de l'avant par le FRAPRU pour les élections municipales. L'amendement a par la suite été présenté au Congrès par un militant et a été adopté.

Le 3 février, le comité s'est réuni pour réfléchir à une activité à organiser dans le cadre de la campagne du mouvement PHAS « Chez moi, mon droit ! ». Trois membres y ont participé. Le comité a choisi d'organiser une activité théâtrale conjointement avec le comité Santé et services sociaux.

Comités (suite)



Accessibilité universelle – Ville de Montréal

Le comité AU-Montréal s'est réuni à 6 reprises au cours de l'année 2021-2022, réunissant chaque fois entre 5 et 7 membres.

Les rencontres du 4 et du 17 juin ont été l'occasion pour les membres d'adopter une nouvelle plateforme de revendications. Il s'agissait de l'aboutissement d'un processus entamé au cours de l'hiver précédent.

Lors de la rencontre du 9 février, les membres ont pris connaissance du diagnostic organisationnel de la Ville réalisé dans le cadre du Chantier en accessibilité universelle de Montréal. Les membres ont pu émettre leurs commentaires et leurs critiques sur le document. Ces commentaires ont ensuite été rapportés lors de la réunion des comités du Chantier.



Transport

Le comité Transport s'est réuni à 6 occasions en 2021-2022. C'est en moyenne 5 à 6 membres qui ont participé à ces rencontres.

Lors de la rencontre du 17 novembre 2021, les militants et militantes ont réajusté l'argumentaire et la stratégie visant à ce que les chauffeurs faisant du transport adapté aident les usagers et usagères à transporter leurs effets personnels lorsqu'ils et elles prennent le transport pour aller faire un court séjour à l'hôpital. Les militantes et militants ont également revu leur stratégie concernant « le retour des retours sur appel au transport adapté. »¹

La rencontre du 1er décembre 2021 a été consacrée uniquement à l'élaboration avec les militants et militantes de la campagne « Un bus pas de rampe, c'est comme un bus pas de porte » qui vise à améliorer le taux de fonctionnalité des rampes d'accès dans les autobus du réseau régulier de la STM.

Le retour des retours sur appel au transport adapté: Jusqu'au début des années 2000, l'utilisateur ou l'utilisatrice pouvait demander un retour sur rappel lorsqu'il ou elle se déplaçait pour un rendez-vous médical et qu'il ou qu'elle ne savait pas à quelle heure il ou elle aurait terminé la consultation. Au moment de faire sa demande de déplacement au transport adapté, il ou elle mentionnait que le retour serait sur rappel, c'est-à-dire que lorsqu'il ou qu'elle aura terminé la consultation, il ou elle appellera le transport adapté pour qu'on lui envoie un véhicule.

Comités (suite)



Parentalité

Le Comité Parentalité a organisé 4 rencontres d'avril 2021 à mars 2022. Les rencontres ont eu lieu en virtuel, en raison de la crise sanitaire. En moyenne, 2 à 5 parents en situation de handicap y ont participé.

Lors de la rencontre du 27 mai 2021, l'agente de défense collective des droits Rose-Marie a présenté le nouvel agent (Nicolas) aux membres.

C'était l'occasion pour Nicolas de se familiariser avec les membres et leur vécu.

Lors de la rencontre du 25 août 2021, l'agent de défense collective des droits a sondé les membres à savoir quelles mesures il serait pertinent d'entreprendre pour réduire les préjugés qui affectent les parents en situation de handicap. Le comité a conclu qu'un programme de sensibilisation du personnel médical représentait une première étape appropriée. Suite à cette rencontre du comité, nous avons entrepris une planification et avons communiqué avec le milieu de la recherche pour parfaire nos connaissances et approfondir notre problématique. Nous avons alors appris que la chercheuse postdoctorante en ergothérapie, Evelina Pituch, se penchait déjà sur un projet très similaire. Après un échange de courriels avec le comité quelques semaines plus tard, nous avons convenu de joindre nos efforts à ceux de la chercheuse.

Deux rencontres ont eu lieu en février avec des membres afin qu'ils et elles partagent leur vécu en vue de faire une présentation pour l'organisme l'Accompagnateur. Les parents ont pu y partager leurs conseils pour les futurs parents en situation de handicap.



Comités (suite)



Comité Ambassadeurs

Le comité Ambassadeur s'est réuni à 1 occasion en 2021-2022, réunissant un total de 6 membres.

Comme l'année dernière, les activités du comité Ambassadeurs ont été perturbées par la COVID-19. Contrairement aux années précédentes, les ambassadeurs et ambassadrices n'ont pu faire de présentations auprès des organismes et des écoles, mais nous avons tâché de représenter Ex aequo auprès d'organismes lors d'événements en ligne, notamment.

L'année est aussi marquée par une transition de personnel : Michel Thériault a été remplacé au mois de mai par Frédéric Vachon au poste d'organisateur communautaire et François Bourbonnière a terminé son rôle d'agent de mobilisation pour redevenir membre du comité.

Les membres du comité ont néanmoins pu discuter de la refonte du dépliant de présentation d'Ex aequo pour le moderniser et le rendre plus pertinent dans les activités de représentation et de recrutement. L'idée de produire une version abrégée de ce dépliant, sous forme d'affichette, a également été suggérée. Le travail de graphisme sera achevé en 2022.

Étant donné que la formation que nous avons suivie avec l'Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées (AMEIPH) sur les approches interculturelles était très générale et qu'elle n'a pas répondu totalement aux besoins d'Ex aequo, le comité a mandaté Frédéric pour qu'il mette sur pied une formation sur l'accueil des communautés culturelles afin de rendre Ex aequo encore plus accueillant et ainsi diversifier son membership. Celle-ci a été produite et présentée au conseil d'administration. Cette formation sera présentée en 2022 à l'équipe de travail et différentes actions devraient être mises en œuvre suite à cette formation.

Priorités pour l'année 2022-2023 :

- Recommencer les activités de représentation, en priorisant les centres de réadaptation et les milieux scolaires;
- Offrir une formation sur l'approche d'éducation populaire autonome aux membres et à l'équipe de travail;
- Bonifier les activités de vie associative;
- Terminer la refonte du dépliant d'Ex aequo.

Éducation populaire

Pour reprendre la définition du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ), l'éducation populaire est l'ensemble des démarches d'apprentissage et de réflexion par lesquelles des citoyens et citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience

individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie et qui visent une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu.

Chez Ex aequo, l'éducation populaire se traduit entre autres par la tenue d'ateliers que nous appelons Académie militante lors desquels les membres ont l'opportunité d'apprendre, mais aussi de s'exprimer, dans une ambiance où se partagent des connaissances.



Académie militante sur le capacitisme avec Laurence Parent - 30 septembre 2021

Ex aequo a invité Laurence Parent, chercheuse postdoctorale, à nous présenter le concept de capacitisme pour décrire les multiples discriminations vécues par les personnes en situation de handicap. Ainsi, les membres ont pu se familiariser avec ce concept américain encore peu connu dans le monde francophone et développer une nouvelle manière de comprendre l'oppression. Environ 25 participantEs ont assisté à la présentation.

Académie militante sur le droit avec Maître Lucie Lamarche - 9 décembre 2021

Maître Lucie Lamarche, professeure à l'UQAM et bénévole à la Ligue des droits et libertés, est venue présenter à nos membres différents enjeux liés à l'utilisation de la Charte canadienne des droits et libertés comme outil pour la militance. Ainsi, les membres ont pu comprendre les avantages et les limites de s'appuyer sur cette Charte pour articuler un argument, en tant que militant pour les droits des personnes en situation de handicap, dans une perspective de défense collective des droits. Environ 10 membres d'Ex aequo étaient présents et ont pu participer à l'échange avec Maître Lamarche.

Éducation populaire (suite)

Académie militante sur le Programme Adaptation de Domicile de Montréal- 18 janvier 2022

Cet atelier, organisé avec Elizabeth Bonner, chef de division à la Gestion des programmes d'habitation à la Ville de Montréal, a permis aux membres d'Ex aequo, ainsi qu'à quelques travailleurs et travailleuses d'organismes partenaires de se familiariser avec la nouvelle mouture du Programme Adaptation de Domicile (PAD) de Montréal. Les membres ont pu partager leur expérience avec celui-ci et obtenir des réponses à leurs interrogations avec une personne directement impliquée. 10 personnes, membres et intervenantEs provenant d'autres organisations, ont participé.

Atelier sur l'inclusion des communautés ethnoculturelles pour le conseil d'administration - 1er février

Cet atelier a été produit par Ex aequo pour son équipe et son conseil d'administration à la demande de ce dernier et du comité Ambassadeur pour arriver à recruter des personnes en situation de handicap provenant de communautés moins bien représentées actuellement chez Ex aequo. Cet atelier visait à comprendre les enjeux de l'inclusion des personnes des communautés ethnoculturelles et à proposer des avenues possibles qu'Ex aequo pourrait emprunter pour être plus accueillant. Cinq personnes y ont participé.

Activité conjointe CAPVISH/ Ex aequo démystification de la campagne Engagez-vous pour le communautaire – 21 février 2022

Cet atelier, réalisé conjointement entre Ex aequo et CAPVISH, visait à démystifier la campagne Engagez-vous pour le communautaire auprès de nos membres. En effet, comme il s'agit d'une campagne nationale ayant débuté il y a plusieurs années, il semblait important pour les deux organismes de bien expliquer les tenants et aboutissants de cette campagne pour nos membres en vue de leur participation aux actions ayant lieu dans la même semaine. Également, cet atelier s'inscrivait dans la grève sociale proposée par les organisateurs de la branche régionale. Une seule de nos membres y a participé, accompagnée de 4 travailleurs de nos organisations.



Éducation populaire (suite)

Académie militante : Un consommateur averti en vaut dix - 19 mars

Cet atelier, organisé avec l'organisme Option consommateurs, avait comme objectif d'offrir aux membres un tour d'horizon des droits des consommateurs. Cet atelier a permis de s'intéresser à différents types de contrats, des garanties, des politiques de remboursement, des pratiques des commerces, etc. pour mieux outiller nos membres lors de leurs achats. Une dizaine de participantEs étaient présents et présentes.

Vie associative

Bien que la pandémie de COVID-19 nous a obligés à prendre le virage numérique et à organiser nos activités en ligne, les moments d'accalmie de la transmission du virus ont permis certains relâchements des mesures sanitaires permettant de nous rassembler à quelques moments durant l'année. Évidemment, nous ne pouvions laisser passer cette chance ! Ainsi, la vie associative est demeurée active durant l'année et des activités ont été organisées :

Pique-nique des membres d'Ex aequo – 28 juillet 2021

Un grand pique-nique rassemblant une cinquantaine de membres et employéEs d'Ex aequo a eu lieu cette année au Parc-nature de l'Île-de-la-Visitation. Le beau temps et la bonne humeur étaient au rendez-vous ! Nous avons pu nous retrouver, faire connaissance avec les nouveaux militants et nouvelles militantes et profiter d'un bon repas en plein air. Certains membres ont pu s'amuser à des jeux ou simplement discuter, d'autres ont plutôt profité de la verdure pour se balader en nature. Une activité à renouveler l'année prochaine!



Vie associative (suite)

Fête des membres d'Ex aequo – 6 décembre

Ex aequo a de nouveau célébré l'implication continue des membres dans l'organisme. Cette année, la fête des membres a eu lieu au Cabaret Lion d'Or où nous avons dégusté un repas des plus délicieux! Sous une thématique des années 80, pour souligner les 41 ans d'Ex aequo (le 40ième étant passé sous silence), les membres ont pu revoir l'équipe, les activités en présentiel ayant été plus rares cette année. Patrick et Maude nous ont livré un discours soulignant nos bons coups à cette occasion.



Les causeries d'étude des dossiers

Les différentes vagues d'infection à la COVID-19 nous ayant forcés, cet hiver, à revivre un confinement et à retourner travailler à la maison, l'équipe de travail a de nouveau organisé des causeries en ligne sur la plateforme Zoom pour chacun des dossiers thématiques. Six rencontres ont donc été organisées afin de faire un bilan collectif de l'année 2021-2022 et d'établir les orientations pour l'année 2022-2023.



Portrait d'un militant

Un mot de Jérôme Saunier, un militant très engagé

C'est un peu cliché, mais on milite pour changer le monde, non? Les luttes sociales passées ont démontré qu'à force de persévérer, on finit par obtenir gain de cause. J'espère contribuer un peu à combattre le capacitisme en militant auprès d'Ex aequo.

Dans cette organisation, j'ai trouvé une communauté soudée dans la lutte contre la stigmatisation et l'exclusion des personnes handicapées, contre la discrimination systémique que nous subissons malgré les garanties de la Charte des droits et libertés de la personne.

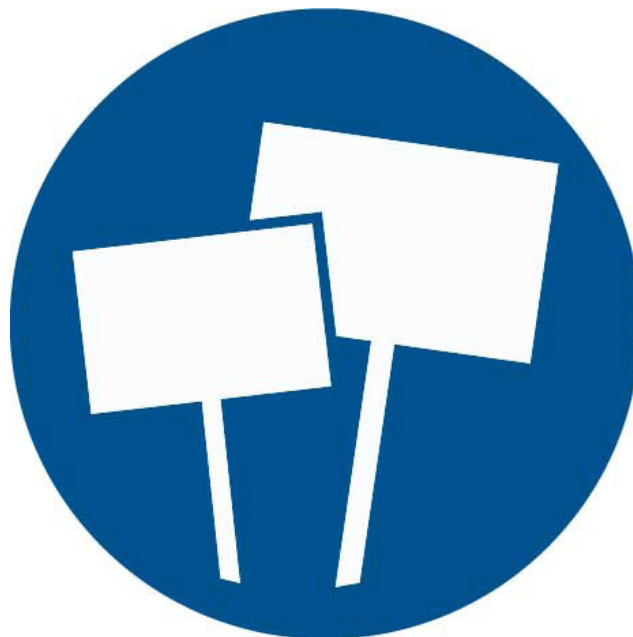
Je participe surtout aux comités AU Montréal et Transports parce que je voudrais bien vivre dans cette ville inclusive dont on entend beaucoup parler, mais que personne n'a encore eu la chance de visiter.

Mon militantisme se nourrit du dynamisme et de la détermination extraordinaire des membres et du personnel d'Ex aequo. Leur énergie contagieuse est porteuse d'espoir qu'un monde plus juste est à notre portée.



Défendre

Le mandat d'un organisme en défense collective des droits pour les personnes en situation de handicap est d'autant plus important lorsque l'on constate à quel point nos besoins peuvent être oubliés, voire escamotés. Bien que les personnes en situation de handicap représentent une proportion considérable de la population, nous sommes rarement pris en considération dans les prises de décisions et les projets de loi. C'est pourquoi notre mandat est important : nous devons rappeler aux instances décisionnelles notre existence afin qu'ils nous incluent dans leurs décisions. Ex aequo se rallie à certaines occasions à d'autres groupes pour mieux faire avancer ses dossiers, car seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin!



La promotion et la défense collective des droits se réalisent chez Ex aequo de multiples façons, soit par l'information, la sensibilisation, la collaboration et la concertation, la mobilisation et la représentation. Nos champs d'action sont la santé et les services sociaux, l'habitation, la vie municipale, le transport, le droit à la parentalité et la participation citoyenne ! Autant de facettes essentielles à la participation pleine et entière des personnes ayant une déficience motrice dans la société.

En 2021-2022, la défense des droits chez Ex aequo s'est notamment traduite par...

- 7 rencontres avec des éluEs des différents paliers de gouvernement ou des représentants d'institutions publiques ;
 - Une participation assidue à plus de 26 instances de concertation ou regroupements ;
 - La rédaction de 1 avis ou mémoire.
-

Ex aequo solidaire

Collectif d'organismes pour la défense des droits des personnes en situation de handicap (CODDPSH) :

Le Collectif a pour mission que soit accomplie l'inclusion pleine et entière des personnes en situation de handicap au sein de la société québécoise. Actuellement, le Collectif regroupe 10 organismes du milieu associatif des personnes en situation de handicap. En plus de participer aux rencontres du CODDPSH, Ex aequo a participé au comité de coordination (COCO). Ce comité a pour but d'assurer les suivis entre les réunions et de voir à la préparation des rencontres du Collectif.



Pendant l'année 2021-2022, Ex aequo a développé le logo du Collectif.

Ex aequo s'est aussi impliqué dans le dossier portant sur le rapport alternatif dans le cadre de la Convention des droits des personnes handicapées de l'ONU.

Étant donné que le Collectif souhaite que son action s'inscrive dans une approche d'éducation populaire, il est donc important que les membres du Collectif comprennent bien cette approche. C'est pourquoi qu'Ex aequo a organisé pour le Collectif une formation portant sur cette approche au cours de l'année.

Dans la cadre de l'étude des crédits du budget du gouvernement du Québec, Ex aequo a coordonné la rédaction d'un document intitulé « Étude des crédits : demandes urgentes ». Celui-ci couvre les points suivants : contrat d'intégration au travail, programme d'adaptation domiciliaire, supplément au loyer, logement social, soutien à domicile et transport adapté. Au mois d'avril 2022, ce document sera présenté aux députéEs de la première et de la deuxième opposition siégeant aux commissions d'études des crédits portant sur l'habitation, le transport, le travail, la santé et les services sociaux.

Finalement, vous trouverez dans les sections Mobilisation et Santé et Services sociaux la contribution d'Ex aequo au CODDPSH.

Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) :

Le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) a pour mission d'œuvrer à la reconnaissance et au financement des organismes en défense collective des droits et à ce titre agit comme interlocuteur privilégié en cette matière auprès du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).

Le financement de notre organisation est la pierre d'assise de la mission que nous poursuivons. Il y a quelques années, nous avons obtenu une augmentation de notre subvention et une indexation partielle (1%) au coût de la vie. Ce qui est bien en deçà du taux

Ex aequo solidaire (suite)

d'inflation que l'on vit actuellement. Concrètement, cela veut dire que notre organisation s'appauvrit d'année en année, d'où l'importance pour Ex aequo de s'impliquer dans cette lutte.

En 2019 a eu lieu à Drummondville la rencontre nationale des groupes en défense collective des droits du RODCD. À cette occasion, il a été recommandé entre autres que tous les groupes en défense collective des droits reconnus par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), incluant les groupes en attente d'un financement, puissent être membre du RODCD, ce qui n'était pas le cas avant cette rencontre. Seuls les regroupements nationaux pouvaient être membres, ce qui amenait beaucoup d'insatisfactions chez certains organismes. Notons que tous les regroupements n'étaient pas systématiquement membre, donc l'information transmise par le RODCD n'était pas communiquée uniformément à tous les organismes.

Ex aequo s'est impliqué cette année dans le comité Vie associative du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD). Le mandat de ce comité est de réviser en profondeur les règlements généraux de l'organisme pour tenir compte des recommandations adoptées lors de la rencontre nationale des groupes en défense collective des droits tenue en 2019. Ex aequo a ainsi participé à 4 rencontres au sein de ce comité en 2021-2022.

Pour l'année 2022-2023, nous continuerons à nous impliquer au sein du RODCD, que ce soit par le biais d'un comité ou sur le conseil d'administration. Nous porterons le message de l'inclusion et de l'accessibilité universelle auprès de toutes les instances qui peuvent faire une différence. Nous continuerons à marteler les besoins de financement des groupes afin qu'ils puissent réaliser avec professionnalisme leur mission respective.

Ex aequo solidaire (suite)

Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP):

En 2021-2022, nous avons continué à nous tenir informés des mobilisations et activités organisées par la TROVEP. Une mobilisation a été lancée en fin d'année 2021 sur le retrait du paiement comptant des guichets de la STM, mais nous avons préféré attendre avant de participer à celle-ci, puisque nous travaillions déjà très fort sur d'autres dossiers.

Nous nous sommes inscrits à l'assemblée de conjoncture qui aura lieu au printemps 2022 et nous avons appris qu'une place au comité de coordination sera libre à la prochaine assemblée générale. Frédéric Vachon, organisateur communautaire, proposera sa candidature à titre de représentant d'Ex aequo. Il s'agit d'un retour aux sources pour nous, sachant que Michel Thériault avait représenté Ex aequo à ce comité il y a quelques années.

Soutien à la militance

1- Cette année, nous avons soutenu un de nos membres dans sa plainte à la commission des droits de la personne suite à une situation d'exclusion dans un commerce. En effet, il a subi un traitement différentiel dans le contexte des mesures sanitaires imposées par la santé publique. Nous continuerons en 2022 à soutenir ce membre dans ses démarches et nous espérons que cela mènera à ce que les entreprises prennent réellement le virage de l'accessibilité universelle.

2- Le 29 avril en soirée, sur Zoom, Ex aequo a donné un atelier sur l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les mobilisations des groupes militants desservant d'autres causes, notamment les groupes écologistes. Près d'une soixantaine de personnes du Québec et même du Nouveau-Brunswick ont assisté à cette présentation qui leur donnait les outils pour s'assurer que leurs actions militantes puissent inclure les personnes en situation de handicap. Ainsi, nous espérons pouvoir convier nos membres à d'autres luttes sociales et développer des solidarités. Nos membres aspirent à une société réellement accessible, nous nous devons donc d'être solidaires des luttes pour la justice sociale et pour une société plus durable.

Santé et service sociaux

Collectivisation des responsabilités

L'année 2021-2022 a été l'occasion pour les membres d'Ex aequo de revoir les revendications qu'ils et elles portent depuis de nombreuses années dans le dossier du Chèque Emploi-service (CES). En effet, la pandémie et les gains qu'elle a engendrés sur le plan du salaire des préposées de ce programme a mis en évidence que le modèle de l'utilisateur employeur pose de sérieuses limites à l'amélioration des services que reçoivent les personnes en situation de handicap dans le cadre du CES.

L'une des raisons principales est que la forme particulière de ce programme prive ses travailleuses d'un bon nombre de protections prévues au code du travail, ce qui constitue un accroc à leurs conditions de travail ainsi qu'un frein important à l'embauche et à la rétention. Mais surtout, la structure du CES fragilise la stabilité des services superposant la relation de préposés- autogestionnaire à celle de relation employéE-employeur, elle subordonne la qualité des services aux mouvements d'un marché de travailleuses et de travailleurs autonomes précarisés, par nature extrêmement instable.

Si le doublement du rôle d'utilisateur et d'employeur visait initialement à accroître l'autonomie des usagers et usagères du CES, il apparaît aujourd'hui comme l'un des principaux freins à l'exercice de cette autonomie. Il appert toutefois que l'autonomie peut être exercée autrement que dans le cadre d'une relation d'emploi, elle peut l'être collectivement. Le modèle qu'Ex aequo désire défendre en 2022 se rapproche alors de celui des Centres locaux de santé communautaire (CLSC) des années 70 ou des Centres de la petite enfance (CPE) d'aujourd'hui : des organismes sans but lucratif (OSBL) administrés par un Conseil d'administration (CA) où siègent les usagers et usagères eux-mêmes et elles-mêmes. Alors que se prépare une réforme majeure du CES, il est primordial que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) tienne compte des revendications portées par les membres d'Ex aequo pour ce dossier.





En matière de santé et de services sociaux cette année, nos activités de défense collective des droits se sont concrétisées par:

Participation à la table de concertation Déficience Physique (DP) du CIUSSS Centre-Sud

Notre participation à ce comité visait à informer les directeurs et directrices DP des cinq CIUSSS montréalais des problématiques liées à l'organisation des services qu'ils offrent aux personnes ayant une déficience motrice. Nous avons formulé cinq demandes s'articulant comme suit:

- Nous demandons que le centre de prélèvement offre aux personnes qui ont besoin d'assistance physique un ou une préposée pour la collecte d'urine.
- Nous demandons que lorsque la personne en situation de handicap a des besoins particuliers, qu'elle puisse demander à son ou sa préposée de lui prodiguer des soins à l'hôpital.
- Nous demandons que les personnes en situation de handicap qui doivent se déplacer en transport adapté et qui ont besoin d'un ou d'une préposée pour faire le transfert du lit au fauteuil roulant puissent être hospitalisées la veille de leur chirurgie.
- Nous demandons qu'un service d'urgence lorsqu'il y a impossibilité pour la personne de se relever lors d'une chute au sol soit mis en place et soit disponible 24h sur 24 et 7 jours sur 7 pour les personnes en situation de handicap.
- Nous demandons que les cliniques médicales aient l'obligation de mentionner sur le site internet si elles sont accessibles ou pas.

Conférence de présentation des résultats de la recherche de l'Institut de recherche et d'information socioéconomique (IRIS) – 10 novembre 2021

Cette conférence avait pour objectif de présenter les résultats de la recherche effectuée par l'IRIS sur le CES. Cinq à six membres ont pu écouter la présentation offerte par la chercheuse Myriam Moore. Les nouvelles données fournies par la recherche ont pu alimenter le travail réalisé par ce comité pour le dossier du soutien à domicile.





Démarches dans le cadre de la révision du programme Chèque Emploi-service (CES)

Ces démarches consistent, dans un premier temps, à se doter d'un outil de réflexion face aux problèmes ressortant du programme d'allocation directe CES. Le comité Santé et services sociaux a mandaté l'IRIS pour réaliser une étude qui mettra en évidence ces problèmes afin d'entamer une vaste réflexion visant à réviser les attentes et revendications que nous avons toujours portées concernant le programme CES. Dans un deuxième temps, ce processus a mené à l'adoption, par le comité, d'un document de revendications qui sera porté à l'attention du comité des partenaires. Par la suite, ce dernier a élaboré un mémoire qui sera déposé au ministère de la Santé et des Services sociaux.

En concertation

Ateliers du Collectif d'organismes pour la défense de droit des personnes en situation de handicap (CODDPSH) sur la convention relative aux droits des personnes handicapées de l'Organisation des Nations unies (ONU) - 7, 9 et 13 septembre 2021

Les ateliers du CODDPSH sur la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU avaient pour but de préparer les membres du Collectif à la rédaction d'un rapport adressé à ce même comité. Ce rapport permettra d'informer l'ONU du non-respect, par le Québec et le Canada, de plusieurs des articles de la convention relative aux droits à la santé.

Création du comité des partenaires

Afin d'ajouter du poids à nos revendications, le comité des partenaires a été formé. Ces partenaires sont CAPVISH, dans la région de Québec, Handiapte, dans la région de l'Estrie et GOPHS, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ils ont été contactés et se sont mobilisés derrière les revendications d'Ex aequo concernant le programme CES.

En route vers le forum : panel de discussion sur l'hébergement et le soutien à domicile, organisé conjointement par Ex aequo et le Mouvement des personnes handicapées pour un accès aux services (PHAS), 27 mai 2021

Les événements En route vers le Forum avaient comme objectif de débroussailler certains enjeux, en vue de la tenue à l'automne du forum du même nom. Le panel de discussion organisée conjointement avec PHAS a permis aux cinq à six membres d'Ex aequo présents d'exprimer les enjeux qu'ils et elles vivent en matière d'hébergement et de soutien à domicile. Les enjeux touchant les personnes ayant une déficience motrice en matière d'hébergement ont donc pu être bien pris en compte lors de l'organisation du forum.



En concertation (suite)

Forum Chez moi, mon droit du mouvement PHAS, 14 et 15 septembre 2021

Le forum Chez moi, mon droit a rassemblé plus de 300 personnes gravitant dans le milieu des organismes de personnes en situation de handicap. Il fut l'occasion pour ces personnes d'assister à un grand nombre de conférences portant sur les enjeux touchant les personnes vivant avec tous types de handicap. Quatre à cinq membres d'Ex aequo y ont participé, les informations qu'ils et elles ont recueillies au forum ont, par la suite, alimenté les travaux menés par les comités Santé et Service sociaux et Habitation.

Nos priorités pour l'année 2022-2023

- Créer une campagne de revendications et de mobilisation sur la refonte du système de santé dans les stratégies du MSSS quant à l'amélioration globale du soutien à domicile.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'action dans le cadre de la révision du CES.
- Promouvoir nos revendications en soutien à domicile dans le cadre des élections provinciales qui auront lieu en octobre 2022.



Habitation

La crise du logement a constitué l'un des thèmes majeurs des campagnes électorales fédérale et municipale et nous pouvons déjà anticiper qu'il en sera de même à l'automne prochain lors de la campagne québécoise. Le défi d'Ex aequo dans ce contexte est de faire connaître ses revendications spécifiques. Si les hausses de loyer et les rénovictions font les manchettes, nous entendons encore trop peu parler du manque d'accessibilité et des désadaptations de logements. Lors des deux campagnes électorales, nous avons revendiqué l'adoption de normes obligatoires d'accessibilité universelle pour tous les nouveaux logements construits. Pour les élections municipales, nous avons aussi revendiqué la création d'un guichet unique infologement visant à faciliter la relocation des unités accessibles et adaptées à des personnes en ayant besoin. Ces revendications ont été présentées lors de rencontres avec des personnes candidates. Grâce aux démarches d'Ex aequo, elles ont été adoptées par le FRAPRU qui les a à son tour mises de l'avant dans ses représentations.



Pour l'année à venir, nous devons profiter des opportunités qui se présentent à nous. Les élections provinciales arrivent à grands pas et nous devons nous en servir pour amener les partis à se prononcer sur nos revendications. Au palier municipal, l'administration Plante a annoncé vouloir faire de l'habitation un dossier majeur de son nouveau mandat. Nous devons ici aussi saisir l'occasion pour amener la Ville à poser des gestes pour le droit au logement des personnes en situation de handicap. Nous devons finalement réfléchir aux moyens de relancer notre mobilisation en faveur de l'accessibilité du logement. Depuis des décennies, nous revendiquons de faire de l'AU une norme obligatoire pour les nouvelles constructions. Les résultats sont mitigés. Il nous incombe alors de repenser nos arguments et nos stratégies de mobilisation.

En matière d'habitation cette année, nos activités de défense des droits se sont concrétisées par :

- Rédaction d'un article sur la crise permanente du logement accessible pour la revue de la Ligue des droits et libertés ;
- Présentation sur les bonnes pratiques en matière de développement de logements sociaux universellement accessibles dans le cadre d'un panel sur la qualité de l'habitation organisé par le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM) ;
- Rencontre avec une candidate dans le cadre de la campagne électorale fédérale dans le but de lui présenter nos revendications en matière d'habitation ;
- Participation à l'événement de lancement portant sur l'état des lieux au sujet des femmes et du logement, réalisé par la Table des groupes de femmes de Montréal. Notre contribution avait pour but de présenter les enjeux vécus par les femmes en situation de handicap ;



Habitation: activités de défense des droits (suite)

- Participation de deux membres d'Ex aequo au Grand Forum sur les crises du logement organisé par le FRAPRU dans le but de présenter les obstacles et les discriminations vécus par les personnes en situation de handicap en raison de la pénurie de logements accessibles.

En concertation

Trois membres du comité habitation d'Ex aequo ont participé au Comité Accessibilité universelle du FRAPRU (CAUF) en compagnie de membres de trois comités logement et d'une représentante de la permanence du FRAPRU. Le CAUF s'est rencontré à quatre reprises au printemps 2021 afin de travailler sur un nouveau Cadre de référence en AU pour le FRAPRU. Celui-ci a été adopté lors de l'Assemblée générale de septembre.

Nos priorités pour l'année 2022-2023

Projet en habitation avec Société Logique

Cette année, Société Logique et Ex aequo ont travaillé de concert à développer un projet de mobilisation pour l'accessibilité universelle du logement. Partant du constat que nous peinons à convaincre les décideurs et les décideuses malgré des années à les interpeller, ce projet a pour objectif de relancer la mobilisation en s'inspirant des luttes de nos camarades du reste du Canada et des États-Unis qui ont réussi à obtenir des avancées en matière d'accessibilité du logement. Nous établirons un état de la situation au Québec et une recension des bonnes pratiques étrangères. Nous nous servirons ensuite de ces données pour mobiliser le grand communautaire en vue de faire connaître nos revendications et d'obtenir des rencontres avec les décideurs et décideuses.

Le comité Habitation sera impliqué d'un bout à l'autre du projet. C'est lui qui déterminera quelles données nous voulons aller chercher, quelles revendications nous devons mettre de l'avant et quelle stratégie nous devons déployer.

Relancer les actions pour la préservation des adaptations de domicile et pour la création d'un service d'infologement

L'administration Plante a annoncé la création d'un registre des loyers et d'une certification « propriétaire responsable » pour les propriétaires d'immeubles à logements locatifs. Il s'agit d'une occasion à saisir pour relancer notre revendication en faveur de la création d'un guichet unique d'infologement pour les logements accessibles et adaptés qui, à notre avis, se grefferait bien au projet de la Ville.



Habitation: priorités 2022-2023 (suite)

Militer pour la création d'un comité consultatif en accessibilité universelle (AU) au service de l'habitation

À l'automne 2019, Ex aequo a rassemblé environ 75 acteurs et actrices du milieu de l'habitation et du handicap pour la journée « Des logements conçus pour tous et toutes ». Nous avons pu constater lors de cet événement que la mise en commun de nos savoirs et de nos expériences pouvait nous permettre d'identifier les défis en lien avec l'accessibilité du logement, de même que des solutions. En vue de pérenniser cet esprit de coopération, des démarches avaient été entamées à l'été 2020 auprès du Service de l'habitation pour réclamer la création d'un comité consultatif en AU. Notre demande est demeurée sans suite.

Comme la Ville est maintenant dotée de ses propres programmes en habitation (notamment du Programme d'adaptation de domicile (PAD)), il est nécessaire de remettre de l'avant cette demande. Ce comité consultatif permettrait à la Ville de s'assurer de l'adéquation entre ses programmes et les besoins des bénéficiaires.



Vie municipale

L'année 2021-2022 a bien sûr été marquée par les élections municipales qui ont vu Projet Montréal et Valérie Plante être reconduites pour un deuxième mandat. Lors de la campagne, Projet Montréal a pris plusieurs engagements en faveur de l'accessibilité universelle.



Le déneigement

En matière de déneigement, Projet Montréal s'est engagé à améliorer les opérations « notamment en priorisant les débarcadères pour personnes handicapées ». Rappelons qu'en 2019, suite à des démarches d'Ex aequo, le conseil municipal a adopté une motion appelant la Ville à déneiger les débarcadères « en même temps que les trottoirs adjacents » sans qu'on note de changement tangible sur le terrain depuis. Si l'administration Plante réitère ses engagements maintenant, c'est encore une fois suite aux pressions exercées par Ex aequo et le Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal (RUTA-Montréal). Dans ce dossier, nous devons maintenir la pression jusqu'à ce que les engagements se transforment en solutions concrètes.

L'accessibilité des commerces et des services

Projet Montréal a également promis de rendre disponibles en ligne les informations sur l'accessibilité des commerces et des services et de créer un service de livraison pour les personnes en situation de handicap afin de compenser le manque d'accessibilité. La cartographie des lieux accessibles correspond à une demande d'Ex aequo. Nous offrirons donc toute notre collaboration à la Ville pour nous assurer que le projet réussisse et réponde aux besoins. Toutefois, nous ne pouvons pas nous contenter de mesures visant à compenser le manque d'accessibilité. La Ville doit aussi se doter de programmes visant la mise en accessibilité des commerces et des services qui ne le sont pas. Nous devons taper sur ce clou afin de faire passer la Ville, dans ce domaine, d'une logique d'accommodement à une logique d'accessibilité universelle.

Chantier en accessibilité universelle de la Ville de Montréal

Enfin, le Chantier en accessibilité universelle de la Ville a poursuivi ses travaux cette année. Mis en place en 2020 pour calmer le mécontentement du milieu associatif des personnes en situation de handicap suscité par les consultations sur le plan d'action en accessibilité universelle (AU) et celles sur le racisme et les discriminations systémiques, le Chantier a commencé ses travaux d'évaluation des pratiques de la Ville en matière d'AU. Des recommandations seront formulées au printemps 2022. Notre collaboration avec la Ville sur ce dossier tiendra tant que nous aurons l'espoir que le Chantier permette une transformation réelle des pratiques et des politiques municipales en faveur de l'accessibilité universelle. En cas contraire, nous ne pourrions demeurer solidaires de la démarche.



En matière de vie municipale cette année, nos activités de défense des droits se sont concrétisées par :

- Une présentation sur l'accessibilité universelle et le déneigement à la Table des directions d'arrondissement du Service de la concertation des arrondissements. Une membre d'Ex aequo y a livré un témoignage ;
- La participation à une consultation sur une vidéo de formation sur l'accessibilité universelle du vote destiné au personnel d'Élection Montréal en vue des élections municipales ;
- La mise sur pied d'une formation sur l'accessibilité universelle du vote donnée aux directeurs et directrices de scrutin lors des élections municipales. Un membre d'Ex aequo a participé afin de présenter les bonnes pratiques pour faciliter l'accès au vote des personnes ayant un trouble de la parole ou du langage.
- La participation à trois rencontres avec des personnes candidates aux élections municipales, représentant les deux principaux partis, afin de leur présenter nos revendications ;
- La participation au comité de suivi du Chantier en accessibilité universelle afin que ses recommandations reflètent bien les besoins des personnes ayant une déficience motrice ;
- La participation à une consultation sur la future promenade riveraine Bridge-Bonaventure afin qu'elle soit conçue dès le départ de façon universellement accessible.

En concertation

Collectif AU

Ex aequo participe au Collectif AU en compagnie d'une trentaine d'organismes du Grand Montréal souhaitant faire de l'accessibilité universelle un enjeu lors des élections municipales. Notre participation à cette initiative nous a permis d'obtenir des rencontres avec des personnes candidates afin de leur faire connaître nos revendications.





Nos priorités pour l'année 2022-2023

1. Poursuivre nos pressions pour le déneigement des débarcadères en même temps que les trottoirs

Notre confiance envers la volonté de la Ville d'améliorer ses opérations de déneigement est au plus bas. Après avoir rencontré six maires et mairesses d'arrondissement, le directeur du Service de la concertation avec les arrondissements, la table des directeurs et des directrices d'arrondissement et l'élu responsable du déneigement, nous estimons que notre collaboration a atteint ses limites. Le droit à l'autonomie des personnes en situation de handicap est compromis en raison de l'inaction de la Ville. Nous croyons donc que le temps est venu de demander à l'Ombudsman l'ouverture d'une enquête. Nous n'excluons pas non plus de recommencer des actions dérangeantes l'hiver prochain afin de faire entendre nos revendications.

2. Relancer des actions en faveur de l'accessibilité des commerces

Nous remettons de l'avant cette année nos revendications en faveur de l'accessibilité des commerces. Le Programme d'aide à l'accessibilité des commerces (PAAC) ne remplit pas ses promesses. Nous demanderons à la Ville d'être plus ambitieuse en rendant obligatoire la mise en accessibilité des commerces lors de rénovations majeures. Nous pouvons nous inspirer ici de l'arrondissement de Verdun qui, depuis 2019, impose la mise en accessibilité lors d'une rénovation de façade des commerces sur la rue Wellington.



Transport

La fiabilité des rampes des bus

La fiabilité des rampes des bus est un enjeu majeur pour les personnes ayant une déficience motrice. En mai 2019, Ex aequo a demandé à des usagers et usagères du transport régulier, qui utilisent une aide à la mobilité, de remplir un court questionnaire portant sur le fonctionnement des rampes lors d'un déplacement en autobus avec la Société de transport de Montréal (STM). Cet exercice a permis à Ex aequo de compiler les données de 46 déplacements. Le sondage révèle que pour 8 de ces déplacements (17%), la rampe avant n'a pu être déployée. La personne a ainsi dû attendre le prochain bus et espérer que la rampe fonctionne.



Ce manque de fiabilité des rampes a un impact significatif chez les personnes utilisant une aide à la mobilité. Elles craignent d'arriver à destination en retard, de se retrouver en situation où leur sécurité est compromise et de ne pouvoir prendre une correspondance, d'un bus à l'autre. Il n'est pas rare qu'une personne ayant vécu ce genre de mauvaises expériences fasse le choix d'utiliser uniquement le transport adapté par la suite.

Les délais de réservation du transport adapté

Lorsqu'on fait une demande de déplacement au transport adapté pour un rendez-vous avec un médecin à l'hôpital, il est nécessaire de les aviser de l'heure à laquelle on sera prêt à quitter l'endroit pour le retour 24 heures à l'avance. Les usagers et usagères tentent de donner le moment le plus exact possible. Si la consultation médicale se termine plus tôt que prévu, les usagers et usagères sont invitées à téléphoner au transport adapté pour qu'il devance le déplacement, ce qu'il n'est pas toujours possible de faire.

La gestion des effets personnels dans le transport adapté

Lorsque les usagers et usagères du transport adapté doivent se rendre à l'hôpital pour y être hospitalisées quelques jours, ils et elles auront quelques effets personnels à transporter. Certains d'entre eux ou d'entre elles n'ont pas les capacités physiques de transporter leurs effets personnels et auraient besoin de l'aide du chauffeur ou de la chauffeuse. Toutefois, la directive au transport adapté stipule que les usagers et usagères doivent les transporter eux-mêmes. Le transport adapté est-il vraiment un service adapté aux besoins de ses usagers et usagères ?



En matière de transport cette année, nos activités de défense des droits se sont concrétisées par :

- L'élaboration de la campagne «Un bus pas de rampe, c'est comme un bus pas de porte» ;
- L'envoi d'une lettre dans la cadre de la campagne « Un bus pas de rampe, c'est comme un bus pas de porte » au président de la STM et à la directrice exécutive métro et exploitation bus ;
- Le dépôt d'une demande d'information au Comité usagers transporteur du transport adapté de la STM afin d'avoir les données suivantes : nombre de demandes de déplacement aller seulement par jour vers un hôpital et nombre de demandes de déplacements aller/retour de l'hôpital par jour ;
- Le dépôt d'une demande auprès du gouvernement fédéral réclamant qu'il poursuive ses investissements dans la mise en accessibilité universelle du métro de la Société de transport de Montréal (STM), et ce, dans le cadre des consultations prébudgétaires.

En concertation

- Participation à l'évaluation de la mise en accessibilité du réseau régulier de la STM au Comité associatif en accessibilité universelle de la STM. Ce comité est consultatif et les membres de ce comité sont invités à donner des avis sur différentes questions portant sur l'accessibilité universelle du réseau régulier. Ex aequo a transmis le niveau de satisfaction des personnes ayant une déficience motrice envers l'accessibilité du réseau régulier aux membres de la Table de concertation sur l'accessibilité universelle du transport en commun de l'Île de Montréal et à la STM.
- Participation aux discussions à la Table de concertation sur l'accessibilité universelle du transport en commun de l'île de Montréal sur l'impact des mesures sanitaires mises en place au réseau régulier et au transport adapté pour les personnes en situation de handicap. Ex aequo a fait valoir l'importance de continuer d'offrir un siège pour les personnes à mobilité réduite dans les bus du réseau régulier.
- Visite au nom de la Table de concertation sur l'accessibilité universelle du transport en commun de l'île de Montréal de la maquette d'un wagon du Réseau express Montréal (REM). Il a été constaté que l'aménagement de la place pour les personnes en fauteuil roulant n'assure pas la sécurité de la personne qui l'utilise. La direction de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) a été interpellée sur cet enjeu.
- En concertation avec la Table de concertation sur l'accessibilité universelle du transport en commun de l'île de Montréal, participation à des activités de représentation au transport adapté visant à dénoncer la fermeture du centre de réservation à 17h00 au lieu de 21h00. Ex aequo a fait la démonstration au transport adapté qu'en fermant le centre de réservation plus tôt, on réduit de beaucoup, aux usagers et usagères, l'accès à un rendez-vous médical pour le lendemain.



Nos priorités pour l'année 2022-2023

- Profiter des élections provinciales pour faire valoir l'importance d'investir des ressources afin d'assurer un service de transport adapté pouvant répondre à l'ensemble des demandes de déplacements et que ceux-ci soient de qualités. Demander également de poursuivre les investissements dans la mise en accessibilité du métro de la STM.
- Continuer les représentations auprès de la STM pour la prise en charge des effets personnels lorsqu'on se rend à l'hôpital pour un court séjour en transport adapté ainsi que pour le « retour des retours sur appel en transport adapté »¹;
- Poursuivre la réalisation de la campagne « **Un bus pas de rampe, c'est comme un bus pas de porte** ».



1 Pour une définition du « retour des retours sur appel en transport adapté, référez vous à la note de bas de page de la page 21

Parentalité

La pandémie et les mesures sanitaires liées n'ont pas contribué à améliorer la situation des parents en situation de handicap au Québec. Les préjugés sont toujours présents, bien que des histoires choquantes comme celle de Julie et Martin, parue dans les pages de La Presse, aient pu médiatiser et sensibiliser plus de gens, l'ignorance est encore la norme. Des émissions comme celles d'AMI télé (Ça ne se demande pas, Des familles comme les autres, 9 mois plus tard) contribuent également à sensibiliser une partie de la population, mais ce contenu est niché et n'est pas populaire auprès du grand public.



Les Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE) ont enlevé le critère de handicap pour accéder à ses services, mais l'ont remplacé par un critère plus large. Le manque de soutien à la parentalité est donc tout aussi présent qu'il y a un an, mais le milieu de la recherche semble s'y intéresser davantage et Ex aequo s'est positionné pour devenir un incontournable en termes d'expertise. La perspective intersectionnelle qui gagne en popularité en sciences sociales contribue également à attirer l'attention sur les enjeux vécus par les personnes en situation de handicap, mais le bassin de services offerts pour les parents en situation de handicap demeure encore à développer.

Pour pallier le manque d'informations et de connaissances sur ce sujet, Ex aequo s'est associé au milieu de la recherche en ergothérapie qui s'intéresse à la parentalité en situation de handicap de même qu'à plusieurs partenaires communautaires et institutionnels pour améliorer l'accès aux connaissances et aux données en la matière. Entre autres, nous avons tissé des liens avec la clinique Parents Plus, avec l'Université de Montréal et l'Université de Sherbrooke pour mener à bien ces projets.

En matière de parentalité cette année, nos activités de défense des droits se sont concrétisées par :

- Deux rencontres avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de le sensibiliser aux réalités des parents en situation de handicap et de proposer un projet-pilote permettant d'offrir des heures de soutien à domicile spécifiquement allouées aux responsabilités parentales ;
- Une présentation à l'organisme l'Accompagnateur afin d'informer les parents d'enfants vivant avec un handicap des réalités de la parentalité en situation de handicap, pour mieux préparer le futur.



En concertation

- Travail en concertation avec le groupe de travail pour le financement d'un projet de recherche sur les injustices reproductives de la Fédération du Québec pour le Planning des naissances (FQPN). Nous avons été invités par l'Association québécoise des Personnes de Petite Taille (AQPPT) et nous avons joué un rôle de représentation des enjeux reliés précisément aux parents en situation de handicap dans l'étude des injustices reproductives. À ce jour, le projet de recherche n'a pas été sélectionné pour la subvention visée. Le groupe de recherche présentera une nouvelle demande aux prochains appels à projets, car il arrive fréquemment que le financement soit accordé après plusieurs tentatives ;
- Dépôt d'un projet de recherche en collaboration avec le milieu universitaire visant à recenser les barrières et les facilitateurs des parents en situation de handicap qui utilisent le transport adapté ;
- Participation à une recherche financée par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) et le Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation (REPAR), visant à recenser les besoins et les réalités des parents en situation de handicap ayant un enfant âgé entre 0-5 ans dans toutes les sphères de leur vie ;
- Travail en concertation avec le Comité handicap et grossesse. Il vise à améliorer les soins en périnatalité en adoptant une approche de patiente-partenaire qui donne de l'importance à l'expérience de la patiente. Notre objectif est de mieux comprendre l'expérience des mères en situation de handicap au niveau de la grossesse. Les rencontres se poursuivront jusqu'en novembre 2022 et serviront à identifier un ensemble de bonnes pratiques à adopter dans le milieu de la périnatalité.





Nos priorités pour l'année 2022-2023

Poursuivre notre implication et nos revendications

En tant que référence en matière de parentalité en situation de handicap, nous poursuivons nos diverses collaborations avec le milieu de la recherche dans le but de mieux documenter les réalités et les particularités de cette population. Nous poursuivons également nos représentations auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux pour réclamer des mesures qui permettront de soutenir les parents en situation de handicap dans l'exercice de leur rôle parental.

Sensibiliser les organismes Famille aux réalités des parents en situation de handicap et développer un service de référence

Plusieurs organismes communautaires offrant des services destinés aux familles ne sont ni conscientisés ni adaptés aux réalités des parents en situation de handicap. Cela empêche plusieurs familles de participer et de s'impliquer socialement. Contacter les organismes, évaluer leurs pratiques en matière d'accessibilité et les sensibiliser aux réalités des parents en situation de handicap permettra de faciliter l'accès des parents en situation de handicap aux services et aux loisirs.

Interpeller les universités afin que les réalités des personnes en situation de handicap aient un espace dans le cursus scolaire

Dans certains programmes scolaires, par exemple en sexologie, les réalités des personnes en situation de handicap ne sont pas abordées. La parentalité est directement liée à la discipline de la sexologie. Réclamer que la problématique soit abordée contribuera à détruire les tabous et les préjugés liés à la parentalité en situation de handicap.

Interpeller le ministère de la Famille sur l'accessibilité des Centres de la petite enfance (CPE)

Les CPE sont très rarement accessibles aux parents en situation de handicap, ce qui constitue un frein majeur au développement de l'enfant et la conciliation travail-famille. Il est déjà difficile de trouver un CPE pour son enfant. Pour les parents en situation de handicap, le défi est encore plus grand. Il est important de conscientiser le ministère de la Famille à ces enjeux afin que des solutions soient mises en place.

Jumeler et accompagner

Le service Oxili au quotidien

Le service Oxili offre du jumelage et du soutien aux usagers et usagères du programme d'allocation directe du Chèque Emploi-service (CES). Ces personnes sont aussi appelées autogestionnaires puisque suite à l'évaluation de leurs besoins en soins à domicile par leur CLSC, elles ont la responsabilité de trouver la personne qui leur offrira les soins et de déterminer quand elles les recevront.



Oxili dessert les personnes en situation de handicap adultes, les familles avec enfant ayant des limitations et les personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement des 5 CIUSSS de l'Île de Montréal, et ce, en français et en anglais. Oxili a le mandat d'aider ces autogestionnaires dans leurs démarches en faisant la présélection de personnes compétentes et expérimentées dans l'aide à domicile. Le service a aussi pour mission d'offrir des outils permettant à ces autogestionnaires d'exercer leurs responsabilités d'employeurs et d'employées en connaissance de leurs droits et obligations.

Pour accéder au service de jumelage, les deux coordonnatrices du service procèdent à l'ouverture du dossier des autogestionnaires en les inscrivant sur la base de données. Par la suite, les autogestionnaires sont invitéEs à joindre les aides à domicile résultant de la requête afin de vérifier auprès d'elles la faisabilité d'une entente de gré à gré. Lorsqu'il est difficile de trouver l'aide recherchée parmi le bassin de personnes préposées présélectionnées, les coordonnatrices proposent des alternatives. Par exemple, elles peuvent afficher une offre d'emploi personnalisée dans les commerces ou services de proximité du secteur en question. La proximité entre le lieu de travail, c'est-à-dire la résidence de l'autogestionnaire, et le lieu de résidence de la personne préposée est l'une des clés d'un jumelage réussi !

Le processus de sélection des personnes préposées comprend plusieurs étapes. Elles sont rencontrées en entrevue. Elles doivent s'y présenter avec leurs diplômes et attestations liés à l'emploi, une carte d'identité avec photo et leur preuve vaccinale. De plus, Oxili fait la vérification de leurs antécédents judiciaires et leurs références professionnelles.



Le service Oxili au quotidien (suite)

Bilan du service Oxili en 2021-2022

COVID-19, la suite

La dernière année n'a pas été de tout repos ! La pandémie a imposé son rythme et a exigé une grande capacité d'adaptation. Avec l'expérience acquise en 2020-2021, le service Oxili a solidifié ses pratiques en matière de consignes sanitaires dans la dernière année. L'adoption du décret gouvernemental 1276-2021 sur la vaccination obligatoire des travailleurs et travailleuses de la santé à l'automne 2021 a soulagé et rassuré un grand nombre d'autogestionnaires. Les coordonnatrices ont envoyé plusieurs communications aux utilisateurs et utilisatrices à ce sujet.

Diversification de la demande

Le service Oxili est témoin d'une diversification de la population éligible au CES. Durant l'année rapportée, beaucoup plus de demandes de services concernant des jeunes ayant un trouble du spectre de l'autisme et des adultes atteints de démence précoce ont été traitées. Assister ces personnes nécessite des compétences différentes que celles requises pour accompagner une personne en perte d'autonomie liée au vieillissement, par exemple. En ce sens, le processus de recrutement et de sélection des travailleurs et travailleuses doit tenir compte de ces nouvelles exigences.

En raison de la croissance continue et des éléments mentionnés plus haut, nous avons réalisé qu'il était impératif d'augmenter les effectifs du service afin de préserver la qualité d'Oxili au quotidien. Ainsi, la directrice générale et une coordinatrice ont rédigé une demande de financement additionnel à présenter au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal dans la prochaine année dans le but d'ajouter une troisième ressource au service.

Le service Oxili au quotidien c'est :

- 722 autogestionnaires dont 155 nouveaux et nouvelles en 2021-2022;
 - Un total de 104 préposéEs actives et temporairement inactifs et inactives;
 - 2 coordonnatrices œuvrant à temps plein pour soutenir les autogestionnaires et les préposées.
-



Le service Oxili au quotidien (suite)

En concertation

Au mois de mai 2021, Oxili a invité une intervenante de l'organisme Alzheimer Montréal à offrir une formation sur la base des soins de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer aux préposéEs du service. Il est prévu d'offrir cette même formation à nouveau, en anglais cette fois, dans la prochaine année.

De plus, Oxili a dernièrement été invité à la conférence initiée par l'organisme l'Accompagnateur où Ex æquo présentait son dossier sur la parentalité.

Finalisation des outils d'éducation aux droits du travail dans les services d'aide à domicile au Québec

Rappelons-nous que ce projet a pris vie en 2019, mené par Louise Blouin, professeure et chercheuse à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et son assistante de recherche Marie-Hélène Vermille, en partenariat avec Ex æquo (Oxili). Ce projet consistait à développer des outils d'éducation sur les droits du travail dans le cadre du CES. Deux guides en sont nés ; l'un destiné aux personnes usagères ayant besoin de soutien à domicile octroyé par le CES, et l'autre pour les travailleurs et travailleuses rémunérées par cette même modalité.

Au cours de l'année rapportée, trois ateliers ont été présentés. Le premier s'est adressé au personnel du soutien à domicile (en présentiel à Montréal, le 28 septembre 2021), le second aux autogestionnaires (en visioconférence, 23 novembre), et le troisième aux intervenants et intervenantes de groupes communautaires provenant de plusieurs régions administratives du Québec (en visioconférence, 30 novembre 2021).

En février dernier, Marie Hélène Vermille et l'une des deux coordonnatrices ont présenté les grandes lignes des difficultés d'application des droits du travail pour les travailleurs et travailleuses en soutien à domicile payées par le CES devant une classe de 7 étudiantes du cours Stratégies de mobilisation du droit du travail et de la protection sociale au département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Le mois suivant, Oxili a également participé à la présentation des guides devant des organismes du Regroupement d'organismes de personnes handicapées du Centre-du-Québec (ROPHCQ), où il y avait plusieurs intervenants et intervenantes concernées et intéressées à en apprendre davantage sur les droits et responsabilités de la modalité CES.



Témoignages d'appréciation du service

« Travailler avec Chèque Emploi-service depuis six ans me convient tout à fait. Étant retraitée d'un CLSC, je n'ai besoin que de quelques heures de travail par semaine pour arrondir mes fins de mois. J'ai apprécié cerner avec les coordonnatrices le genre de clientèle avec qui je me sens le plus à l'aise et avec qui je crois être le plus compétente. J'ai apprécié l'accueil cordial des coordonnatrices. Je me suis sentie entendue par leur écoute et supportée tout au long de mon parcours avec elles. Je les en remercie et je crois que nous ferons ensemble encore un bon bout de chemin. Je l'espère en tout cas. »

Claudine Mallette, Préposée

« J'ai toujours été satisfaite des personnes que nous avons trouvées via votre organisme et de la personne que vous m'avez référée pour faire le ménage de mon appartement avant que notre mère emménage chez moi.

Vous êtes compétentes et serviables, c'est tout à votre honneur. »

Mary Roffé - Proche aidante d'une usagère



Communiquer

Pour un organisme qui se consacre à la promotion et à la défense des droits, la circulation et la vulgarisation de l'information sont cruciales, tant à l'interne qu'à l'externe. Nos outils de communication servent non seulement à bien coordonner les actions mises en place par les militants et militantes et les employéEs, mais aussi à faire connaître ces revendications au grand public et aux instances gouvernementales. Il est également nécessaire de mettre en place des outils qui sauront faire en sorte d'attirer de nouveaux et de nouvelles membres, dans le but d'agrandir la communauté d'Ex aequo.



La pandémie a encore une fois cette année complexifié la mobilisation des militants et militantes et le recrutement de nouveaux et de nouvelles membres, ne pouvant nous réunir en présentiel. Nous avons dû mettre en suspens certaines de nos stratégies de recrutement en raison de l'isolement qui nous était imposé. Les moyens les plus efficaces pour rejoindre nos membres et les personnes en situation de handicap, dans ces circonstances, étaient d'utiliser nos différents outils numériques.

Nos activités de communication en chiffres

- Une communauté Facebook de 2203 abonnés ;
 - 20 infolettres destinées aux membres ;
 - 5 apparitions dans les journaux, 1 apparition à la télévision et 1 à la radio ;
 - 3 communiqués et 1 lettre ouverte.
-



Faire connaître Ex aequo et ses activités

Nos communications à l'intention des membres

En 2021-2022, nous avons pu rejoindre efficacement l'ensemble des membres d'Ex aequo par le biais de nos infolettres, dans lesquelles nous transmettions les dates des prochains comités, les détails de nos campagnes de mobilisation, des invitations à participer à des activités, des détails sur l'avancement de certains dossiers et de l'information supplémentaire susceptible d'être utile pour les personnes en situation de handicap. En complément, les dates importantes se retrouvaient également sur le calendrier du site Internet d'Ex aequo. Sachant que ce n'est pas l'ensemble de nos membres qui est à l'aise d'utiliser ordinateurs ou téléphones intelligents, il est nécessaire de faire des tournées d'appels téléphoniques auprès de nos membres actifs et actives. Cela nous permet également de personnaliser notre approche. En complémentarité à tous ces modes de communication, nous utilisons notre groupe Facebook privé dédié à nos membres pour mousser la mobilisation. Cette stratégie de communication a pour but de favoriser au maximum leur mobilisation. Nous avons également utilisé ce groupe dans le but de faire des suivis ponctuels avec eux et elles concernant l'avancement de certains dossiers.

-
- Nos 20 infolettres ont obtenu un taux de lecture moyen de 52% ;
 - Notre groupe Facebook privé dédié aux membres compte 50 membres.
-



Faire entendre nos revendications

Nous avons désormais pris l'habitude de dire que notre travail pour l'inclusion sociale signifie aussi de porter la voix des membres dans l'espace public. Pour ce faire, les réseaux sociaux et les interventions médiatiques demeurent nos outils d'interventions privilégiés.

Nos campagnes de sensibilisation



La campagne Montréal sans obstacles

À l'automne 2021, nous avons lancé une grande campagne de mobilisation rassemblant le RUTA-Montréal, le CRADI ainsi qu'Ex aequo. Quatre capsules vidéo ont été produites par les Productions Oustiti portant sur les thématiques suivantes : la citoyenneté, le transport, l'habitation et le déneigement. En contexte de campagne électorale, le but était de faire connaître nos revendications auprès des candidats et candidates aux élections municipales.

Une partie de ces capsules vidéo ont été filmées lors d'événements de mobilisation, dont la manifestation organisée par le FRACA, qui dévoilait à cette occasion sa plateforme de revendications électorales, mais aussi la manifestation qu'Ex aequo a organisée qui dénonçait le mauvais déneigement orchestré par la Ville de Montréal. Le but était de faire connaître le mécontentement de nos membres tout en faisant émaner l'espoir d'un monde plus inclusif. Les entrevues passées avec des personnes en situation de handicap, que la déficience soit visuelle, motrice, intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme, visaient à leur donner la parole et l'occasion de partager leur témoignage de vie et les difficultés rencontrées dans leur quotidien.

La stratégie de diffusion de ces capsules était orientée vers les réseaux sociaux. Nous avons ciblé plusieurs partenaires travaillant avec des personnes en situation de handicap et les avons invitéEs, par le biais d'une série de courriels, à partager massivement nos capsules en « taguant » les candidats et les candidates aux élections municipales qu'ils et elles voulaient interpeller sur Facebook et Twitter. Nous sommes très fiers de cette campagne, qui a eu un grand succès dans le milieu et qui aura sans aucun doute sensibilisé le milieu politique à nos revendications.



Journée nationale des préposées et préposés en aide à domicile

En collaboration avec le service Oxili, nous avons pris l'initiative de célébrer la Journée nationale des préposées et préposés à domicile afin de souligner l'importance de leur travail dans la vie des personnes en situation de handicap. Nous avons ainsi demandé à une autogestionnaire de témoigner de son appréciation des services offerts par sa préposée. Nous avons ensuite fait un montage visuel avec son témoignage, que nous avons publié sur notre page Facebook et Instagram. La semaine suivante, c'est sa préposée qui a témoigné de son expérience d'emploi, de ce qu'elle aime, mais aussi des défis qu'elle peut rencontrer au quotidien dans le cadre de ses fonctions.

Ex aequo sur les réseaux sociaux

L'organisme utilise en priorité Facebook et Twitter pour faire connaître ses revendications. Notre page Instagram connaît un développement plus lent, puisque nous préférons nous investir d'abord sur nos deux principales plateformes. Notre stratégie est d'investir les plateformes qui nous permettent de toucher le plus de personnes possibles, mais aussi les bonnes personnes, de façon ciblée, pour faire passer nos messages revendicateurs.

C'est sur Facebook que nous rejoignons plus facilement nos membres et leur entourage. Nous y offrons du contenu relatif à l'actualité, à nos revendications et à nos prises de position. Nous utilisons aussi Facebook pour informer nos abonnéEs de la tenue d'une action de mobilisation, pour transmettre de l'information qui se veut utile dans le quotidien des personnes en situation de handicap et pour entretenir des liens avec nos organismes alliés. Il ne faut pas oublier que nos alliés et nos membres ont le potentiel de relayer nos informations, un service que nous leur rendons également.

Sur Twitter, il est surtout question d'actualité politique. Nous interpellons à l'occasion les éluEs pour faire connaître nos revendications, ainsi que les partis d'opposition et les journalistes afin de trouver appui à nos positions.

Notre page Instagram, quant à elle, sert moins à des fins de mobilisation qu'à recueillir nos photos d'événements dans le but de mettre nos membres à l'avant-scène. Nous y partageons également des témoignages, donnant la parole à nos membres. La pandémie aura tout de même eu pour effet de restreindre les opportunités de rencontre. Les occasions de prendre des photos ou de filmer des vidéos ont donc été limitées.

Nous possédons finalement une chaîne Youtube, qui nous sert à publier des vidéos que nous mettons par la suite en ligne sur notre site internet ou dans nos infolettres.





Ex aequo sur les réseaux sociaux (suite)

Facebook

Cette année, nous comptons 99 mentions « J'aime la page » supplémentaires sur notre page Facebook, pour un total de 1794 en date du 31 mars 2022.

Voici les 5 publications ayant suscité le plus de réactions :

#1 Nous avons partagé un message de soutien pour célébrer la « libération » de Jonathan Marchand, militant en faveur de la désinstitutionnalisation des personnes en situation de handicap des CHSLD, lorsque celui-ci a pu obtenir les soins à domicile nécessaires pour qu'il puisse vivre dans son propre appartement au lieu d'un CHSLD. – 13 septembre 2021. Couverture de 917 personnes, 15 partages, 169 réactions et 19 commentaires.

[Voir la publication](#)

#2 Ex aequo en action! Nous avons partagé une photo de Nicolas, alors agent de défense collective des droits, en train de faire un exposé dans une classe universitaire afin de sensibiliser les étudiants et étudiantes en droit aux enjeux vécus par les parents en situation de handicap. - 16 février 2022. Couverture de 1426 personnes, 2 partages, 119 réactions, 38 commentaires.

[Voir la publication](#)

Les trois dernières publications ayant obtenu le plus de réactions sont nos vidéos de sensibilisation dans le cadre de la campagne Montréal sans obstacles :

#3 La citoyenneté : La première publication de notre série a obtenu une couverture de 6 035 personnes, 48 partages, 105 réactions et 4 commentaires. 12 octobre 2021.

[Voir la publication](#)

#4 L'habitation : Cette publication a obtenu une couverture de 2 344 personnes, 45 partages, 93 réactions et 5 commentaires. 2 novembre 2021

[Voir la publication](#)

#5 La mobilité : Cette publication a obtenu une couverture de 1 630 personnes, 34 partages, 67 réactions et 9 commentaires. 19 octobre 2021

[Voir la publication](#)



Ex aequo sur les réseaux sociaux (suite)

Twitter

Sur Twitter, ce sont 1 169 personnes qui sont abonnées à notre page. Nos abonnéEs sont en majorité des journalistes, des politiciens et politiciennes, des militants et militantes, ainsi que quelques groupes alliés. C'est une plateforme d'exception pour partager nos revendications et interpeller les éluEs concernant celles-ci. Notre contenu s'adresse également aux journalistes, qui ont l'opportunité de reprendre ces revendications et nous contacter pour une entrevue. Nous sommes aussi mentionnés à quelques occasions par des groupes alliés dans leurs publications, nous invitant à réagir à certains événements d'actualité. Pour la campagne Montréal sans obstacles, notre page Twitter a été centrale dans notre stratégie pour rejoindre les éluEs.

Ex aequo dans les médias

Nos communiqués de presse et nos lettres ouvertes

En 2021-2022, Nous avons publié [2 communiqués de presse](#). L'un d'eux visait à saluer l'investissement de 34,5 millions de dollars du gouvernement provincial visant à augmenter le salaire accordé aux préposéEs du programme de soutien à domicile Chèque Emploi-service (CES). Rappelons que cet investissement est le résultat d'une longue bataille, Ex aequo ayant martelé pendant plusieurs mois l'importance de ce financement pour pallier le grave problème de pénurie de main-d'œuvre dans le domaine du soutien à domicile. Notre communiqué avait également pour but de soumettre une mise en garde, sachant que le salaire des préposéEs du CES est composé d'une prime temporaire de 8% octroyée dans le cadre de la pandémie. Nous demandions que cette prime se pérennise, craignant que la pénurie de main-d'œuvre persiste ou s'aggrave une fois la prime échue.

L'autre communiqué visait à inviter des journalistes à venir nous rencontrer lors de notre manifestation pour demander le déneigement systématique des débarcadères pour le transport adapté sur la voie publique.

Nos communiqués de presse sont envoyés à l'ensemble des membres de l'organisme, à des groupes alliés et à une liste de diffusion médiatique. Ils figurent également dans une section de notre site internet. Il nous arrive également de publier des communiqués sur Cision, mais nous réservons l'utilisation de cet outil à l'information traitant d'un sujet d'actualité qui crée un débat important dans la société et qui a un grand potentiel d'être diffusée par plusieurs médias.

Nous avons également publié une lettre ouverte dans La Presse, dans la section débat, au

Ex aequo dans les médias (suite)

sujet des entreprises de placement privées et leurs conséquences sur le réseau de la santé.

Nos interventions médiatiques

La liste complète de nos interventions médiatiques peut être consultée [dans une section réservée à cet effet](#) sur notre site Internet. Nous avons été cités à 7 occasions par des journalistes, que ce soit dans la presse écrite, à la télévision ou à la radio. Il était notamment question de santé, d'accessibilité universelle, mais aussi de parentalité.

Nous nous sommes réjouis qu'une situation que vivent beaucoup de parents en situation de handicap soit dépeinte dans un article de Rima Elkouri, dans La Presse. En effet, Julie et Martin se sont fait enlever leur bébé à la suite d'une plainte à la DPJ lors de l'accouchement. C'est un sujet encore très méconnu dans la société québécoise qui méritait d'être abordé. Nous avons eu l'occasion de dénoncer le manque de ressources pour les parents, mais aussi l'absence de protocole d'intervention dans des situations semblables.



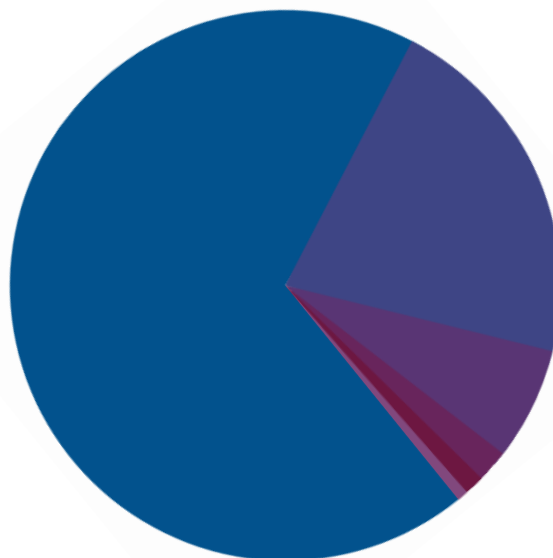
Administrer

Sachant que l'avancement dans les dossiers de défense collective des droits ne pourrait se concrétiser sans l'apport financier et humain, la capacité à maintenir une saine gestion et une gouvernance efficace est primordiale pour la pérennité de l'organisation.



Des ressources au service de la mission

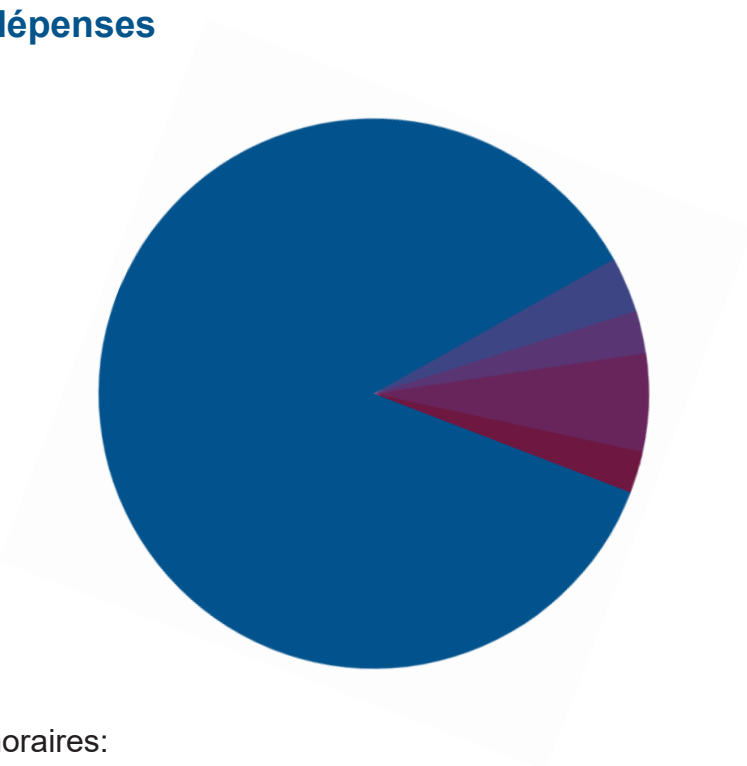
Répartition des revenus



Subventions en lien avec la mission:	358 003 \$
Subventions en lien avec la prestation d'un service:	34 667 \$
Subventions en lien avec les ressources humaines:	9 900 \$
Activité d'autofinancement :	3 400\$
Projet particulier:	6 087 \$
Total:	523 095 \$

Des ressources au service de la mission (suite)

Répartition des dépenses



Rémunération et honoraires:	450 067 \$
Frais administratifs:	17 060 \$
Frais d'activités:	13 132 \$
Locaux et frais afférents:	30 124 \$
Autres frais:	12 822 \$
Total:	523 205 \$

Autofinancement et revenus particuliers

Pour l'année 2021-2022, nous sommes satisfaits et satisfaites des sommes récoltées via notre activité d'autofinancement. Grâce à la générosité de nos donateurs et donatrices, nous avons amassé 9 900 \$ et avons déjà 2 promesses de don pour l'an prochain.

Grâce à un fonds d'urgence débloqué par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) pour l'année 2021-2022, dans le contexte de la pandémie, nous avons obtenu la somme de 4 406 \$.

La grande et bonne nouvelle cette année est l'obtention d'un appui financier de la Fondation Mirella & Lino Saputo nous permettant le développement de la thématique de la parentalité chez les personnes en situation de handicap. Ainsi, nous pourrons participer aux travaux du

milieu de la recherche, sensibiliser les intervenants et intervenantes, interpellier différentes organisations sur les difficultés et les enjeux qui touchent ces parents. Une somme de 150 000 \$ a été versée à Ex aequo pour mener à bien ce projet d'une durée de deux ans et demi.

Un conseil d'administration extrêmement engagé

En 2021-2022, le conseil d'administration s'est réuni à 10 reprises, faisant un travail colossal. Il a doté l'organisation de nouveaux outils d'encadrement. En plus, dans une perspective d'amélioration continue, les administrateurs et administratrices ont suivi une formation sur le rôle du conseil d'administration lors de situation de conflit ainsi que sur le rôle du conseil d'administration comme employeur légal. Dans un souci qu'Ex aequo soit davantage attractif pour les personnes issues des communautés ethnoculturelles, les administrateurs et administratrices ont aussi entamé une réflexion sur les actions à mettre en œuvre pour que l'organisme soit plus inclusif pour ces citoyens et citoyennes.

Finalement, les administrateurs et administratrices ont participé au Lac-à-l'épaule d'Ex aequo qui s'est tenu en février dernier. L'objectif était de convenir des modifications à apporter pour améliorer notre action, plus précisément la consolidation de l'équipe de travail et le développement des dossiers. Il est important de mentionner que ça fait maintenant deux ans qu'Ex aequo est en télétravail et qu'il est beaucoup plus difficile dans ce contexte de nourrir un esprit d'équipe. De cet exercice sont sorties plusieurs bonnes idées, qui sont à suivre en 2022-2023.

Le comité Gouvernance du conseil d'administration a finalisé la révision des règlements généraux. Cet exercice a permis d'en faire une mise-à-jour en profondeur. Si Ex aequo a aujourd'hui de nouveaux règlements généraux, c'est grâce à ses administrateurs et administratrices engagées, mais également à l'accompagnement du Centre Saint-Pierre et au soutien financier de Centraide du Grand Montréal.

Voici quelques-unes des décisions importantes prises par le conseil cette année :

- Adoption des nouveaux règlements généraux
- Adoption d'une politique de télétravail et d'une politique de reconnaissance des expériences antérieures similaires
- Adoption d'une politique des dépenses

Priorités 2022-2023

- Convenir des actions à mettre en œuvre suite au Lac-à-l'épaule qui s'est tenu en février 2022 ;
- Identifier les actions à réaliser pour qu'Ex aequo soit davantage inclusif aux personnes issues des communautés ethnoculturelles ;
- Élaborer un cahier des propositions patronales qui servira aux négociations de la prochaine convention collective qui auront lieu cette année.

POUR UNE ÉGALITÉ SANS DÉTOUR
